

## Bulletin d'adhésion au SA VERDUN Cyclisme 2024

Merci de remplir toutes les informations demandées

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone fixe : ..... / ..... / ..... / ..... / ..... Mobile : ..... / ..... / ..... / ..... / .....

E-mail (écrire lisiblement svp) : .....

Licence FFC choisie (voir page suivante) : ..... Prix : .....€

+ Cotisation d'adhésion 2024 au Club d'un montant de ..... + 15,00 €

Soit un total de : .....€

### RAPPELS sur les ENGAGEMENTS de l'adhérent liés au sein du SAV Cyclisme :

- Je fais ma demande de licence en ligne sur <https://licence.ffc.fr/> puis je règle au club « SAV Cyclisme » ma cotisation d'adhésion au club (15.00€ pour l'année 2024) ainsi que ma licence FFC.
- Si je souhaite adhérer à l'assurance complémentaire proposée avec ma licence à la FFC, je règle la cotisation directement à l'assureur via le bulletin proposé.
- **Pour ma sécurité, je m'engage à porter une tenue visible et utiliser un éclairage de sécurité.**  
**Equipements obligatoires pour les sorties et entrainements Club**
- Je m'engage à porter la tenue du Club (cuissard et maillot), obligatoire lors des compétitions et des rassemblements sportifs où le club est engagé, et événements officiels organisés par le Club
- J'autorise la diffusion d'informations relatives au cyclisme me concernant sur le site internet du club
- Je m'engage à participer aux animations, manifestations organisées par le club
- Je m'engage à aider le club lors de ses organisations, au minimum une journée par saison
- Je m'engage à restituer les équipements mis à disposition par le club en cas de départ du club
- Je m'engage à régler les inscriptions aux courses « hors calendrier » définies par le club

Loi Informatique et Libertés : suivant les dispositions prévues par la Loi modifiée du 06.01.1978, le licencié ou membre du club peut demander au SAV Cyclisme communication et rectification éventuelle de toute information le concernant qui figurerait sur tout fichier à usage du SAV Cyclisme ou de ses partenaires.

Signature du demandeur  
(date et signature)

Signature des parents si le demandeur est mineur  
(date et signature)

**A déposer ou envoyer chez la trésorière du Club :**  
**Elisabeth RIBOLZI - 50B ALLEE DU DIEU DU TRICE – 55100 VERDUN**

**Accompagné de votre règlement, par chèque à l'ordre du SAV CYCLISME ou par virement bancaire (réf ci-dessous)**  
**UNION VELOCIPEDIQUE DU SAV – IBAN FR76 1610 6000 7685 0371 6805 085 – BIC AGRIFRPP861**

## LICENCES 2024

### PARTIE 1 - TARIFICATION

TYPE DE LICENCES ET COÛTS (HOMMES ET FEMMES)	TOTAL
<b>COMPÉTITION</b>	
• Elite Professionnelle Femmes - World Tour	500 €
• Elite Professionnelle Femmes - Continentale	300 €
• Elite	212 €
• Open	137 €
• Access <sup>(1)</sup>	77 €
<b>SPORT</b>	
• Epreuve de masse <sup>(1)</sup>	59 €
• Loisir (activité sans compétition) <sup>(1)</sup>	59 €
<b>JEUNESSE</b>	
• Baby vélo (enfants de 2 à 4 ans)	22 €
• U7 - U17 <i>Activité de compétition et de loisir</i>	59 €
<b>SANTÉ</b>	
• Licence Santé (sur prescription médicale)	32 €

## Garanties complémentaires licence 2024 Individuelle Accidents / Mon Assurance vélo

wtw



Je complète ma couverture en cas d'accident corporel, je choisis l'option !  Bronze  Argent  Or

EN PLUS DE LA LICENCE	Bronze	Argent	Or
Décès	35 000 €	25 000 €	35 000 €
Incapacité Permanente	70 000 €	50 000 €	70 000 €
Frais Médicaux (1)	néant	125 %	125 %
Indemnité Journalière – Perte de revenus	néant	10 € (2)	15 € (2)
Indemnité Journalière - Hospitalisation	néant	10 € (2)	10 € (2)
Assistance à l'entraînement individuel	(3)	(3)	(3)
Frais de transport 1 <sup>er</sup> secours	3 000 €	3 000 €	3 000 €
<b>COTISATION TTC</b>	<b>25 €</b>	<b>35 €</b>	<b>45 €</b>

(1) Remboursement après déduction des prestations versées par la sécurité sociale et/ou tout autre organisme de prévoyance ou mutuelle

(2) A compter du 15<sup>ème</sup> jour pendant une durée maximum de 180 jours

(3) Incluse auprès d'AXA Assistance pour une cotisation de 3€ TTC selon garanties décrites dans la notice d'informations disponible sur le site [www.ffc.fr](http://www.ffc.fr) ou sur le site WTW dédié au cyclisme <https://ffc.grassavoye.com>

Mon vélo n'est pas couvert par la licence, je l'assure ! Formule :  A  B  C  D  E

Nature des garanties	Plafond	Modalités d'indemnisation	Franchises
Dommege matériel en cas d'accident ou transport	Valeur d'achat TTC pour les vélos de moins d'un an	<b>Sinistre total :</b> valeur assurée avec déduction de 5% de vétusté/an	10% des dommages minimum 100€ Maximum : 250€
Vol suite à accident ou agression	Valeur de remplacement à neuf pour les vélos entre un et cinq ans	<b>Sinistre partiel :</b> frais de réparation avec déduction de 5% de vétusté/an	10% de la valeur assurée minimum 100€ Maximum : 400€
Frais de location d'un vélo de remplacement	25% de la valeur assurée (limité à 2 mois à compter du sinistre)	<b>Sur justificatifs</b>	3 jours ouvrés

Valeur assurée en €	Cotisation € /an**	
	Vélo 1	Vélo 2 ou 3
A) de 0 à 499	60 €	55 €
B) de 500 € à 1 999	140 €	127 €
C) de 2 000 € à 3 999	200 €	181 €
D) de 4 000 € à 6 999	300 €	271 €
E) de 7 000 € à 10 000	410 €	370 €

\*Pour les primo-licenciés, l'assurance Vélo est gratuite de septembre à décembre 2023

\*\*TTC y compris frais de 10€